Le 21 mai 2015

Mise en ligne du guide interactif des stages étudiants

Najat Vallaud-Belkacem a annoncé la mise en ligne aujourd'hui du guide interactif des stages étudiants, consultable dès à présent sur http://esr.gouv.fr/guide-stages.

Effectuer un stage est souvent une étape essentielle dans un parcours de formation et, parfois même, le point de départ de toute vie professionnelle. Le guide interactif des stages étudiants permettra de mieux informer les étudiant(e)s, les organismes d'accueil et les établissements de formation afin de favoriser le développement de stages de qualité et la protection renforcée du stagiaire.

Réalisé par le ministère, ce guide propose de nombreux conseils et recense les informations pratiques, méthodologiques et juridiques sur les stages dans l'enseignement supérieur. Il répond également à de nombreuses questions pratiques : Qu'est-ce qu'un stage ? La convention de stage est-elle obligatoire ? Quel est le montant de la gratification ? Quels sont les droits du stagiaire ? Comment calculer la durée du stage ? Que faire en cas de maladie ou d'accident ?

Véritable mode d'emploi issu de la loi du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires, ce nouvel outil s'adresse aux étudiant(e)s, aux organismes d'accueil (entreprises, associations, administrations, collectivités…) et aux établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles, instituts, organismes de formation...), en France ou à l'étranger.

Ce guide est évolutif et sera mis à jour régulièrement en fonction de la réglementation.

Le guide interactif des stages étudiants est consultable sur le site dédié à l'Enseignement supérieur et à la Recherche : http://esr.gouv.fr/guide-stages

Pôle presse pour l'Enseignement supérieur et la Recherche
Département de la communication pour l'Enseignement supérieur et la Recherche
Cécile Corradin – 01 55 55 99 12 – cecile.corradin@recherche.gouv.fr
Elodie Flora - 01 55 55 81 49 - elodie.flora@recherche.gouv.fr